

ne fût honorablement marié, mais en luy qui n'a jamais trouvé bon aucun parti dont il désirait qu'il s'alliât. » Ce qui prouverait qu'il s'était mesaillé en épousant Claudine Bourdon).

Il lui substituait, à *faute d'enfants, et ses enfants à faute d'enfants*, M^e Loys Papon, prieur de Marcilly, son frère, et après lui, Melchior Papon, son autre frère, pour la propriété du Bullion.

Et pour les biens du Roannais et de Crozet, il lui substituait, Sibille Papon, sa fille, femme de M^e Gilbert Fedeau, châtelain de Moulins, et après elle Jean Fedeau, son fils et dudit châtelain, à la charge de porter les noms et armes des Papon. En cas de mort de la fille et du fils, Loys et Melchior et les enfants du dernier leur étaient substitués.

Pour tous les autres meubles, immeubles, droits, noms, actions et autres droits quelconques, fiefs nobles et autres, Jean Papon faisait et nommait *héritiers universels* Loys et Melchior Papon, à la charge par eux de satisfaire à toutes les charges, dettes et legs de sa succession et aux frais funéraires.

L'argenterie était distribuée entre tous les enfants.

Le prieur de Marcilly, Loys Papon, était chargé du *maniement* et administration des biens laissés à Melchior, son frère, alors étudiant à Toulouse, jusqu'à ce qu'il eût atteint l'âge de 25 ans.

La maison de Goutelas était laissée au prieur, avec la grange prochaine, les prés, terres, dîmes de Saint-Martin la Sauveté, d'Allieu, de Chosant, etc., de Couson, etc.

La terre et seigneurie de Marcoux étaient assignées à Melchior, ainsi que la maison de Montbrison.

Melchior et ses enfants étaient substitués à Loys, et réciproquement, et après lui venaient les enfants que pourrait avoir le lieutenant criminel, puis, Sibille et Jean son fils, Gilbert Papon et Pierre Papon, frère du testateur, étaient nommés ses exécuteurs testamentaires.

Dans un codicille du 28 octobre 1579, Jean Papon appelait après les institués, à défaut de ligne directe, son neveu Gilbert Papon.

Le 3 janvier 1583, Jehan se ravisa et fit un autre testament. — « Il craignait que ses deux fils (Loys et Melchior) ne trouvas-